

**16 Provinces**

**Estuaire/Département du Komo-Océan/Ndzomoe/Contrats gestion de territoires**

**Préserver la nature et la vie au village**

FM.MOMBO  
Libreville/Gabon

LE retard accusé dans la matérialisation des objectifs de préservation des valeurs patrimoniales naturelles et culturelles du parc de Pongara, et sa valorisation à travers le géo-tourisme dès sa création en 2007, a transformé ce qui devait être une opportunité de développement pour les populations en une menace pour leur survie.

C'est donc en vue de trouver un juste milieu entre les populations du département du Komo-Océan vivant autour et dans le parc national de Pongara et l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), qu'un atelier de validation des contrats gestion de terroirs et de renouvellement du bureau exécutif du Comité consultatif de gestion locale (CCGL) dudit parc, s'est tenu le jeudi 8 novembre 2018 au gouvernorat de l'Estuaire, à Libreville. Présidé par le gouverneur Rigobert Ikambouyat Ndeka, aux côtés duquel se trouvaient le préfet du département du Komo-Océan, François Ntoutoume Essone, et le secrétaire exécutif adjoint de l'ANPN, Joseph Okouyi, cette rencontre a vu la participation de toutes les autorités politiques, admi-



Photo : D.R

**La rencontre entre l'ANPN et les populations de Ndzomoe était présidée par le gouverneur de l'Estuaire, Rigobert Ikambouyat Ndeka (milieu).**



Photo : D.R

**Les autorités politiques et administratives de Ndzomoe et ...**

nistratives et de la société civile du département concerné.

D'entrée, M. Ikambouyat Ndeka s'est félicité de la mobilisation de tous pour apporter leur contribution à la réussite de cette discussion. D'autant que, comme il l'a souligné, « des questionnements apparaissent, notamment sur l'exercice des droits d'usages coutumiers par les communautés locales (pêche et chasse de subsistance, accès aux sites sacrés, collecte de Produits forestiers non ligneux), l'existence du conflit homme/faune, notamment la dévastation des cultures par les éléphants et l'affectation des terres aux différents usages (tourisme, agriculture, aménagement des villages)».

Et d'ajouter : « face à ce questionnement qui se mue en défis, nos responsabilités commandent une réflexion approfondie, afin de trouver, dans la sérénité et la participation de tous, des solutions pérennes.»

Soulignons que cette rencontre a permis également à l'ANPN de restituer les études effectuées sur ces contrats gestion de terroirs et de renouvellement du bureau exécutif du CCGL du parc national de Pongara, objet de ce atelier.

Ainsi, le secrétaire exécutif adjoint de cet organisme, Joseph Okouyi, a expliqué que la cérémonie de jeudi dernier « marque la mise en œuvre d'un processus que nous avons entamé il y a 4 ans, dont le but était de par-



Photo : D.R

**... plusieurs membres de la société civile ont pris part à l'atelier.**

venir à la mise en place de l'un des outils les plus importants de gestion d'un parc national, à savoir le CCGL, conformément à l'article 45 de la loi N°003/2007 du 27

août 2007 relative aux parcs nationaux.»

En phase avec les conventions nationales et internationales en matière d'implication des commu-

nautés locales, l'ANPN s'est attelée à identifier et à réévaluer les problèmes de gestion du parc, le but étant la prise en compte des préoccupations des populations, la garantie de leurs droits d'usages coutumiers, tout en préservant la capacité des communautés riveraines du parc à satisfaire leurs besoins actuels et ceux des générations futures.

Une solution durable que souhaite le préfet du département du Komo-Océan, François Ntoutoume Essone qui se trouve à cheval entre l'administration de l'ANPN et les populations riveraines au parc de Pongara.

Les participants avaient jusqu'à hier pour parvenir à cet accord durable (nous y reviendrons).

**Brèves d'Oyem**



Photo : Gérard Minko

**Voies secondaires en piteux état**

Circuler dans les rues secondaires de la ville d'Oyem est synonyme de tracasseries, tant celles-ci sont fortement dégradées. La situation est telle qu'aucun quartier n'est épargné. Partout, des nids-de poule, crevasses, mini-lacs, etc. Et avec la saison des pluies qui bat son plein, les usagers n'ont pas d'autres choix que de plonger leurs pieds dans la gadoue. Surtout que les véhicules créent à leur tour des bourbiers, compliquant un peu plus l'équation. Espérons que la nouvelle équipe municipale aura un regard sur cette situation plus que gênante.

**Le complexe scolaire privé "La Grâce" prend sa vitesse de croisière**

En dépit de quelques tâtonnements observés à la rentrée, marqués par les reports des dates, cet établissement scolaire, situé au deuxième arrondissement d'Oyem, a amorcé sa vitesse de croisière au niveau des enseignements dispensés aux élèves. Selon le directeur, M. Keita, "tout est rentré dans l'ordre, puisque c'est depuis le mois de juillet dernier qu'on a débuté avec les inscriptions et réinscriptions. Et bien que celles-ci se poursuivent actuellement, on atteint près de 1000 élèves



Photo : Gérard Minko



Photo : Gérard Minko

inscrits, toutes catégories confondues. Malgré quelques retards observés chez certains parents qui peinent à venir remplir les formalités d'usage". Conséquence, certaines classes sont vides. Il y a aussi la difficulté liée à l'état piteux de la route pour l'amélioration de laquelle, chaque année, la direction déploie d'énormes moyens.



Photo : Gérard Minko

S'agissant du bilan de l'année écoulée, il y a lieu de retenir que les résultats sont satisfaisants dans l'ensemble, avec un taux de 85% de réussite au Certificat d'études primaires (CEP) et d'une moyenne annuelle de classes que les statistiques établissent à 96,25%.

**Une nouvelle gestion en place au lycée privé "Socrate"**

La rentrée scolaire 2018-2019 coïncide dans cet établissement secondaire avec l'arrivée d'une nouvelle équipe aux commandes, dirigée par Mme Nkili Allogo, et le changement dans son mode de gestion. Histoire de mettre un terme aux errements du passé. Depuis l'arrivée de cette proviseure, c'est donc une nouvelle vision qui s'est instaurée au sein du lycée, avec des changements opérés dans divers domaines : réduction drastique du personnel administratif, délocalisation vers la cité économique dans des locaux ultramodernes, institution d'un prépa-bac et BEPC, etc. La chef d'établissement a également ouvert une unité d'enseignement professionnel, avec le lancement d'une école privée d'informatique (EPI9). Toutes ces réformes visent à hisser "Socrate" au rang de pôle d'excellence.